



©iStock

Prendre sa retraite, c'est bouleverser sa vie, professionnelle bien sûr, mais aussi personnelle et familiale. S'y préparer implique de se poser les bonnes questions, de sélectionner les informations essentielles, ou encore de se faire accompagner dans ses démarches administratives. Votre assureur est là pour vous aider dans toutes ces étapes.

## À VOS CÔTÉS POUR VOUS INFORMER, PRÉVOIR, ANTICIPER, DÉCIDER



### LES BONNES INFORMATIONS POUR PRÉPARER SA RETRAITE

En matière de retraite, l'information est le nerf de la guerre. Pour prendre les bonnes décisions au bon moment, renseignez-vous auprès de notre partenaire assureur.

#### ➤ Pour bien décider, soyez bien informé

Comment fonctionne la retraite ? Quelles sont les conditions d'une cessation d'activité ? Qu'en est-il de la réforme des retraites ? Que l'on soit salarié ou travailleur non salarié (TNS), comment s'y prendre pour préparer sa retraite ? Une bonne information est le point de départ de toute réflexion et de toute démarche. Le dossier **“Comment fonctionne la retraite”** a été conçu pour vous par votre assureur.

#### ➤ Posez vos questions, des experts vous répondent

Vous êtes salarié et vous vous posez des questions sur votre retraite ? Vous êtes retraité et vous vous interrogez sur la transmission de votre patrimoine ou sur votre protection sociale ? Vous êtes dirigeant d'entreprise et recherchez des solutions pour améliorer votre retraite et celle de vos salariés ? Les **experts “Retraite”** de votre assureur sont là pour vous aider à y voir clair. Posez-leur une question *via* le site web d'AG2R LA MONDIALE, ils y répondront.

#### ➤ Faites-vous assister dans vos démarches en ligne

Vous êtes futur(e) ou jeune retraité(e) ? Le nouveau service en ligne d'AG2R LA MONDIALE **“Ma retraite en liberté”** est fait pour vous. Après avoir créé votre compte privé et sécurisé, vous bénéficierez d'un espace personnalisé offrant des outils et des informations utiles selon vos centres d'intérêt, ainsi qu'une aide aux démarches administratives en ligne.

Deux niveaux de services vous sont proposés :

- *Un premier niveau gratuit* vous permet de dresser un diagnostic de l'ensemble des démarches à mener et de générer un planning en fonction de votre jour de départ à la retraite.
- *Un second niveau, “Premium”* (39 euros pour un an), vous permet de mettre en œuvre de manière très opérationnelle chaque démarche : identifier les organismes et interlocuteurs à contacter, accéder aux différents formulaires à remplir ainsi qu'à des courriers prérédigés, ou encore envoyer tous les dossiers directement depuis l'application.

Quelques mois seulement après son lancement, cet accompagnement concret, très opérationnel et totalement digitalisé en vue du passage à la retraite a séduit de très nombreux clients du Groupe, âgés en moyenne de 59 ans.

## ➤ Suivez votre carnet de bord

Rédigé, notamment, avec la participation active des membres du Comité "Produits et services" d'AMPHITÉA, accessible sur le site de votre assureur, le carnet de bord "**Vivre ma retraite en liberté**" est l'outil indispensable pour anticiper votre passage à la retraite.

Préparer mes projets, financer mon avenir, profiter de ma vie, penser à mes proches, vivre ma nouvelle vie : autant de chapitres qui abordent, en 35 pages, tous les aspects auxquels il vous faut réfléchir pour vivre le plus sereinement possible ce grand bouleversement.

## ➤ Simulez le montant de votre future retraite

Savez-vous quel sera le montant de votre future pension de retraite ? Si, comme plus de 7 Français sur 10, vous êtes inquiet à ce sujet, commencez par disposer d'une réelle base chiffrée afin de savoir très concrètement ce qui vous attend. Pour cela, votre assureur vous propose un **simulateur de retraite** en ligne.

Après une reconstitution de carrière, et surtout si vous êtes un futur polypensionné (si vous avez cotisé à au moins deux régimes différents au cours de votre carrière) comme 80 % des travailleurs indépendants, ce diagnostic vous permettra de vous situer par rapport aux retraites moyennes (voir encadré).

## ➤ Renseignez-vous sur le cumul emploi-retraite

Le **cumul emploi-retraite** vous permet, à certaines conditions, de cumuler vos pensions de retraite et des revenus d'activité professionnelle.

Pour en bénéficier, il vous faut suivre quelques étapes indispensables. Votre assureur vous informe et vous guide dans cette démarche.



## LA RETRAITE MOYENNE EN FRANCE

Montants bruts des retraites de droit direct  
(base + complémentaire)

- **1520 euros** pour un salarié
- **1169 euros** pour un indépendant
- **2 621 euros** pour un professionnel libéral
- **1 344 euros** pour un artisan
- **1 323 euros** pour un commerçant
- **840 euros** pour un non-salarié agricole

Source : Service statistiques du ministère des Affaires sociales (DREES)



Première étape dans la préparation de votre retraite : évaluer les revenus que vous percevrez. Un simulateur est, pour cela, à votre disposition sur le site de notre partenaire assureur.

## ➤ Dirigeants, consultez le guide sur "La retraite du chef d'entreprise"

Notre partenaire assureur s'est associé au journal *Les Échos* pour publier des **guides "Expertise et conseils"** offrant une approche globale des problématiques des dirigeants. L'un des six guides disponibles est consacré à la retraite du chef d'entreprise.

## ➤ Organisez pour vos salariés une Réunion Information Retraite (RIRe)

Comprendre le fonctionnement des régimes de retraite complémentaires et leurs évolutions n'est pas chose aisée, surtout dans un contexte très mouvant comme aujourd'hui.

Dans le cadre du suivi de vos contrats, votre assureur peut organiser, gratuitement, une **Réunion Information Retraite** à destination de vos salariés, responsables RH et représentants du personnel.

Animée par un conseiller professionnel, cette réunion peut être taillée sur mesure en fonction des besoins de vos salariés. Elle peut également être l'occasion d'aborder d'autres sujets : prévoyance, santé, retraite supplémentaire, épargne salariale, compte épargne temps.

## ➤ Professionnels du chiffre, accédez à vos services dédiés

Dédiée aux partenaires conseils afin de mieux aider leurs clients, la **lettre d'information "Côté Conseils"** a été mise en place à la demande du Club social de l'Ordre national des Experts-Comptables. Parmi les cinq lettres, sont disponibles : la transformation des contrats Madelin en Plan d'Épargne Retraite Individuel (PERI) et le Plan d'Épargne Retraite (PER).

Thèmes également disponibles : la réforme de la protection sociale des professions libérales (création d'un dispositif d'indemnités journalières), la Covid-19, ou encore la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2022.

Par ailleurs, avec son **Club Expertises et Solutions**, l'assureur offre aux professionnels du chiffre une expertise, un accompagnement et des outils pour réaliser, au profit de leurs clients, des missions à forte valeur ajoutée portant aussi bien sur des situations individuelles que sur toutes les étapes de la vie d'une entreprise.

ÉDITION 2022

**PALMARÈS CHIFFRE**

Le Monde du Chiffre a attribué trois récompenses dans son palmarès 2021 à AG2R LA MONDIALE pour saluer son engagement auprès des professionnels du chiffre. Ces trophées, remis dans les catégories "Retraite", "Prévoyance" et "Santé", récompensent l'action des conseillers du Groupe en protection sociale et patrimoniale, qu'il s'agisse de la qualité de la prestation technique fournie, de la relation professionnelle de proximité ou encore du suivi des clients dans la durée.



## DEUX FORMATIONS POUR LES SALARIÉS AGIRC-ARRCO

Destinés aux salariés, deux parcours de formation permettent de bien préparer sa retraite:

- **Point 50** propose d'aborder votre seconde partie de carrière.
- **Cap 60** a pour but d'anticiper la transition activité/retraite.

Renseignements par e-mail : [primavita@ag2rlamondiale.fr](mailto:primavita@ag2rlamondiale.fr)

tions peut être dématérialisé. Par ailleurs, votre assureur vous alerte en cas de retard de paiement.

### 5. Garantir le suivi de vos déclarations

Vos déclarations ont-elles bien été enregistrées et prises en compte par l'administration ? En vous adressant un accusé de réception de vos déclarations DADS et DSN, mais aussi en vous notifiant chaque année le solde de votre compte, votre assureur est là pour vous rassurer.

### 6. Être à votre écoute

Des réclamations traitées sous 15 jours, une conciliation en cas de litige, un accompagnement de vos salariés par l'Action sociale, ou encore des enquêtes de satisfaction : voilà le 6<sup>e</sup> engagement de votre assureur.



## RETRAITE COMPLÉMENTAIRE: DES ENGAGEMENTS DE SERVICE POUR LES ENTREPRISES

En matière de retraite complémentaire, AG2R LA MONDIALE a formalisé **six engagements de services** au profit de ses clients entreprises.

### 1. Vous apporter l'information dont vous avez besoin

Cette information est disponible sur le site du Groupe ou sur celui de l'Agirc-Arrco, ainsi que dans le magazine d'actualité *Expertises*, diffusé deux fois par an.

### 2. Répondre à vos demandes

Vous avez une question à poser : le 0 974 501 502 (appel non surtaxé) est à votre service de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi. Vous pouvez aussi consulter la rubrique d'aide en ligne.

### 3. Faciliter vos démarches administratives

Toute nouvelle entreprise adhérente reçoit un certificat dans le mois qui suit son inscription.

Concernant les déclarations DSN (Déclaration sociale nominative) et DADS (Déclaration annuelle des données sociales), des services dématérialisés sont à votre disposition pour vos déclarations depuis votre Espace client ou depuis le site [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr)

### 4. Simplifier vos procédures de paiement

Comme de nombreuses autres démarches, le paiement de vos cotisa-

## DES SERVICES "SPÉCIAL RETRAITE"

### • Contactez un Cicas

Gestionnaire d'un quart de la retraite complémentaire des salariés français, AG2R LA MONDIALE gère aussi près de la moitié des Centres d'information, de conseil et d'accueil des salariés (Cicas). Une mission cruciale dans un contexte de préparation de la future réforme des retraites.

### • Demandez un Entretien Information Retraite

Tout assuré âgé de 45 ans et plus, et ayant acquis des droits dans l'un des régimes obligatoires, peut bénéficier d'un Entretien

Information Retraite (EIR). Cet entretien vous permettra notamment d'obtenir une Estimation Indicative Globale (EIG) sur le montant estimé de votre future retraite, en fonction des différents âges d'arrêt possible de votre activité.

### • Obtenez l'information obligatoire sur la retraite

À différentes étapes de votre préparation à la retraite, vous pouvez obtenir de l'information personnalisée :

- Relevé actualisé de points (RAP), accessible sur [www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr)
- Relevé individuel de situation (RIS), accessible sur votre espace personnel de l'assurance retraite ([www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)).



## L'AUDIT DE PROTECTION SOCIALE "VOLET RETRAITE"

Depuis toujours, notre partenaire se distingue de ses concurrents par un vrai service proposé, sans frais supplémentaires et sans engagement : l'**Audit de protection sociale**. Réalisé pour le client par son conseiller en deux étapes : un bilan, puis un compte-rendu qui débouche sur des propositions pour pallier les lacunes de protection

sociale. Cet audit est l'occasion de faire une photographie de la situation à l'instant T et d'envisager l'avenir en connaissance de cause. L'Audit de protection sociale met bien souvent en relief la nécessité de poursuivre les réflexions dans deux directions : la préparation de la transmission d'entreprise pour les dirigeants et indépendants (*lire page 18*) et la protection patrimoniale (*lire page 20*).



Découvrez l'exemple d'un audit complet sur notre site :  
[www.amphitea.com](http://www.amphitea.com)



## Regards croisés

### Le témoignage de l'adhérente

**Christine Chauchefoin,**  
cadre dans l'entreprise familiale et  
Correspondante régionale  
AMPHITÉA à Montauban



### Les conseils de l'expert

**Lucie Brault,**  
Conseillère AG2R LA MONDIALE  
à Montauban

« Nous sommes dirigeants d'entreprise avec mon mari et il y a une dizaine d'années, lorsque je suis devenue Correspondante régionale, nous avons réalisé un Audit de protection sociale. L'idée était surtout d'avoir une vision plus claire concernant notre future retraite. Cet audit nous a en effet permis d'évaluer précisément les revenus que nous devons percevoir après notre cessation d'activité. Un travail édifiant qui nous a conduits, avec notre conseiller de l'époque, à améliorer les versements consacrés à nos contrats retraite. Sachant que nous allions perdre des revenus au niveau de nos cotisations retraite obligatoires, et voulant préserver notre niveau de vie, nous avons donc augmenté nos cotisations volontaires.

### « Avoir les idées plus claires concernant notre future retraite »

Depuis cette première approche, nous remettons le dossier sur la table tous les deux ou trois ans avec notre nouvelle conseillère, Lucie Brault. Ce suivi régulier nous permet d'effectuer des remises à niveau et, éventuellement, d'améliorer le dispositif.

Mon mari a, par exemple, ouvert récemment un Plan d'Épargne Retraite, en complément de son contrat Madelin. Nous avons également complété ce premier audit retraite par un audit patrimonial. Et, approchant doucement de l'âge de la retraite, nous envisageons de réfléchir avec un spécialiste de la transmission de notre entreprise.

J'encourage tous les adhérents AMPHITÉA à aller voir leur conseiller et à effectuer un audit avec lui. C'est une démarche gratuite, sans engagement, mais indispensable! »

« La retraite est un sujet brûlant, tout le monde l'a compris. Mais on sait moins que les deux dernières réformes, sur le nombre de trimestres cotisés et sur la valeur du point, ont fait baisser de 10 à 15 % le montant moyen des pensions. Pourtant, environ 60 % des gens ne se sont pas encore posé de question sur leur propre retraite, 20 % commencent à s'interroger et 20 % seulement ont pris le problème à bras-le-corps. Les choses changent cependant, notamment chez les salariés, plus nombreux à se préoccuper de ce qu'ils vont percevoir comme pension. Il faut savoir aussi que le gouvernement encourage les Français qui le peuvent à se constituer une retraite par capitalisation. Le nouveau Plan d'Épargne Retraite donne du corps à cette recommandation.

### « L'Audit de protection sociale : l'outil parfait pour y voir clair »

Lorsque nous réalisons un audit avec un client, il prend conscience qu'il touchera probablement moins à la retraite que ce qu'il pensait, mais aussi que ses dépenses ne vont pas diminuer. En effet, la retraite se vit en trois étapes. Une première, d'une dizaine d'années, au cours de laquelle on est encore en forme et très actif. Une deuxième, d'une autre dizaine d'années, plus calme, au cours de laquelle les dépenses diminuent.

Enfin, une troisième, qui va jusqu'à la fin de vie, et qui risque d'être placée sous le signe de la dépendance, donc de forts besoins financiers. Pour agir, il faut toutefois tenir compte du facteur âge et ne pas venir nous voir trop tard. L'idéal, aujourd'hui, est de se pencher sur la question avant ses 45 ans. Le support sera d'autant plus efficace.»





## L'ÉPARGNE RETRAITE

La loi PACTE a profondément réformé l'épargne retraite en simplifiant un dispositif jusque-là trop complexe. Depuis son entrée en vigueur et la mise en place du nouveau Plan d'Épargne Retraite (PER), les Français redécouvrent les vertus de l'épargne retraite par capitalisation. Mais les choix à faire ne sont pas toujours évidents. Pour vous accompagner, le partenaire assureur d'AMPHITÉA a développé toute une gamme de services.

### Informez-vous

L'épargne retraite en général, et la loi PACTE en particulier, ont donné lieu à une information abondante. Encore faut-il savoir où aller la chercher. Votre assureur vous facilite la tâche en mettant à votre disposition fiches techniques, guide, vidéos ou infographies. Sont ainsi disponibles, sur le site de votre assureur, les documents suivants :

- **Épargne retraite, comprendre pour faire les bons choix**
- **Loi PACTE : dynamiser votre épargne retraite**
- **Qu'est-ce que la loi PACTE change pour un chef d'entreprise ?**
- **Qu'est-ce que la loi PACTE change pour un travailleur indépendant ?**
- **Qu'est-ce que la loi PACTE change pour un salarié ?**
- **Les Français et l'épargne**
- **Retraite : préparer le revenu de demain**

### Demandez des conseils et un devis

Parce qu'il vaut mieux comprendre avant d'agir, surtout lorsque les choix que vous allez faire auront des répercussions fiscales et financières, vous avez tout intérêt à profiter de l'aide que peut vous apporter votre assureur.

Si vous avez une question concernant un produit d'épargne retraite : remplissez un formulaire pour être contacté par téléphone par un conseiller et réaliser un devis.

Vous pouvez aussi appeler directement le 0 970 808 808 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 (appel non surtaxé) pour joindre un conseiller. Vous avez également la possibilité de demander un **rendez-vous avec un Conseiller épargne retraite**.

### Faites le point sur votre situation

Où en êtes-vous exactement par rapport à votre épargne retraite ? Pour le savoir, vous pouvez, *via* votre Espace client (*lire page 21*) :

- consulter le compte épargne retraite de votre entreprise ;
- consulter la situation de votre compte retraite supplémentaire ;
- contacter le gestionnaire de votre compte retraite supplémentaire.

### Évaluez le montant de votre rente viagère à l'aide de notre simulateur

Que vous souhaitiez calculer le montant de la rente qui vous sera versée au titre de votre retraite supplémentaire ou estimer le niveau de versements individuels nécessaires pour atteindre le niveau de rente que vous souhaitez, un **simulateur de rente viagère** est à votre disposition sur votre Espace client AG2R LA MONDIALE (*lire page 21*).

### Entreprises, déléguez la gestion de vos passifs sociaux

Indemnités de fin de carrière, indemnités de licenciement, médaille du travail, compte épargne temps... en déléguant à l'assureur la **gestion de vos passifs sociaux**, vous sécuriserez votre trésorerie en bénéficiant d'avantages sociaux et fiscaux.

La solution "Passifs Sociaux" de votre assureur a reçu le Label d'excellence 2018 décerné par *Les Dossiers de l'Épargne*.

## PRODUITS SOUSCRITS PAR

# AMPHITÉA

**Activité historique d'AG2R LA MONDIALE, la retraite donne lieu à de nombreux produits, dont huit sont souscrits par votre association et aujourd'hui disponibles.**

#### Retraite Individuelle

Un contrat de retraite supplémentaire permettant de se construire une retraite sur mesure.

#### PERI individuel

- **Excellie Retraite** et **Ambition Retraite Individuelle** s'adressent aux particuliers, en activité ou non, âgés de 16 à 70 ans ayant un besoin de retraite supplémentaire.
- **Ambition Retraite Pro** est destiné aux travailleurs non salariés non agricoles et agricoles, leur conjoint (et les aides familiaux participant à leur activité pour les TNS agricoles), ayant un besoin de retraite supplémentaire.

#### Mondiale Retraite Pacific

Ce contrat s'adresse aux particuliers dans le cadre de la fiscalité article 97 du Code territorial des Impôts sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie.

#### Mondiale Retraite

Un contrat pour les particuliers en assurance-vie et pour toute personne physique ou morale dans le cadre de la fiscalité article 62 du Code général des impôts.

#### Mondiale Perspectives Entreprise – article 83

Un contrat collectif de retraite supplémentaire destiné aux entreprises de 1 à 20 salariés (proposé en Nouvelle-Calédonie).

#### Rente universelle

Une rente viagère immédiate destinée aux particuliers patrimoniaux.



Retrouvez tous les services utiles recensés en gras dans ce chapitre sur notre site :

[www.amphitea.com](http://www.amphitea.com)